RAPPORT D'ACTIVITE | 2023

ASSOCIATION FERME DE CINQUANTE

CHEMIN DE MANGE POMMES - 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
Tel : 05 61 73 88 31 - Courriel : contact@ferme50.org

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	PAGE 3
CHIFFRE CLES	PAGE 5
L'ASSOCIATION FERME DE CINQUANTE	PAGE 6
BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE	PAGE 11
BILAN FINANCIER	PAGE 18

RAPPORT MORAL

2023 aura été l'année de multiples transitions.

Changement de président, Daniel Sidobre ayant souhaité passer la main. Il reste vice-président afin de passer le relai à la nouvelle équipe. Qu'il en soit remercié !

Une nouvelle équipe d'animateurs s'est mise en place impulsant de nouveaux projets. L'association a aussi fait le pari de recruter un 4e animateur en vue de reconquérir des publics dont nous n'avions pas pu nous occuper correctement en 2022 (familles, personnes en situation de handicap, centre de loisirs), d'apporter de la fluidité sur les périodes chargées et de maintenir la qualité de nos actions. Le risque financier de cette embauche est assumé car elle doit à terme générer de nouvelles ressources.

La limitation du tonnage du pont de Mange-Pommes nous a conduit à adapter nos animations auprès des écoles qui arrivaient en bus. Le temps de visite des enfants sur la ferme s'en trouve raccourci, ce qui a demandé des adaptations pour préserver la qualité des animations proposées. En ce qui concerne les véhicules lourds qui viennent à la ferme : livraison de foin, équarrissage, intervention en urgence sur site par exemple, nous avons trouvé un mode de fonctionnement précaire pour qu'ils arrivent sur zone. Nous espérons que les travaux d'aménagement de l'extension de la zone du Parc du canal permettront rapidement de retrouver un accès simple et fiable.

L'année 2023 se caractérise également par une fidélité du public : une fréquentation stable du parc animalier, en hausse pour notre accueil de loisirs (ADL), des réservations soutenues pour les établissements scolaires et les groupes. Nous avons fait le choix, malgré l'inflation, de maintenir des tarifs modérés.

Comme chaque année sur le parc animalier, nous avons poursuivi les travaux de rénovation qui sont indispensables pour assurer la sécurité des visiteurs et des animaux. La rénovation des clôtures du parc animalier et la sécurisation de l'enclos du dindon en période de grippe aviaire, sont achevés. Le réaménagement de la serre en deux parties (stockage de paille, volière pour les volailles en convalescence) a démarré et sera achevé en 2024. Par ailleurs, les températures estivales excessives pour la deuxième année consécutive nous ont conduit à adapter les heures d'ouverture pour le bien-être des animaux et des visiteurs. Une réflexion plus globale est en cours qui verra son application en 2024.

Aux jardins, une nouvelle organisation a été mise en place sous la houlette de la Commission Jardins : soutien au renouvellement des adhésions, visites trimestrielles des jardins… Ce suivi plus précis des jardins permet de réattribuer les parcelles libérées en début de saison de jardinage. Enfin, comme nous nous y étions engagés lors de la précédente assemblée générale, le règlement intérieur des jardins a été mis à jour pour clarifier et préciser les engagements de chacun vis-à-vis des jardiniers, de l'association et de la commune de Ramonville St Agne.

En résumé, nous retiendrons plusieurs points positifs attestant de la vitalité de l'association :

- Une adaptation sans faille de l'équipe pour assurer l'accueil des classes scolaires au niveau du Pont de mange pomme ;
- La dynamique d'aménagement du parc en termes de jeux, d'embellissement floral et des enclos ;

- Un maintien de la fréquentation malgré la fermeture du pont et la canicule qui a impacté en particulier les visites, les activités de l'accueil de loisirs, la fête de la nature et la charge de travail pour la surveillance des animaux ;
- La constance des bénévoles impliqués depuis plusieurs années, et dont la participation a doublé en temps consacré par rapport à 2022 ;
- Le renouvellement pour 5 ans de l'agrément éducation populaire, un agrément qui permet notamment de bénéficier d'aides du ministère chargé de la Jeunesse, comme le FONJEP.

PESPECTIVES 2024

L'année 2023 nous conduit à fixer 2 objectifs pour 2024.

S'adapter aux changements climatiques et en particulier aux températures estivales. Une réflexion et des actions seront menées sur toutes nos activités pour mettre en place un plan d'action avant l'été 2024. La problématique sera au cœur des missions de l'équipe salariée mais les différentes commissions de l'association seront aussi consultées et force de propositions.

Se préparer à l'arrivée du métro sur le parc technologique du canal. Elle présage la venue de nouveaux publics, de nouveaux moyens de déplacements qui auront une incidence sur la plupart de nos activités. Nous devrons aussi adapter notre signalétique et créer de nouveaux supports de communication.

Les Présidents :

Daniel Sidobre Claudine Adoue

CHIFFRES CLES 2023

34 329 bénéficiaires d'une action

-> 21876 visiteurs du parc animalier

-> 8505 écoliers

600 participants au Feu de la St Jean

134 jardiniers

527 jeunes souffrant d'un handicap

1500 participants à la Fête de la Nature

=> 37 778 personnes accueillies par l'association Ferme de Cinquante

339 adhérents

8 salariés

21 bénévoles qui ont donné 2400 heures

Le budget de l'association

273 425 €	13 %	105 000 €	10 925 €
Recettes	Subventions	Gestion animaux	Gestion des jardins

L'ASSOCIATION FERME DE CINQUANTE

CADRE ADMINISTRATIF

L'association Ferme de Cinquante est une association loi 1901, elle a été créée en 1986. Une convention signée avec la mairie de Ramonville St Agne définit comment l'association et la mairie unissent leurs efforts pour le développement d'animations sur le site de la Ferme de Cinquante.

L'association bénéficie de l'agrément jeunesse et sport et éducation populaire. Elle adhère à la convention collective nationale des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation (convention collective ÉCLAT).

Les comptes de l'association sont contrôlés et validés par un expert aux comptes.

Le Conseil d'administration (CA), élu par l'assemblée générale annuelle, se réunit en moyenne une fois toutes les 6 semaines. Il s'informe et donne son avis sur l'ensemble des dossiers et projets en cours, valide ou propose de nouveaux projets. Ses membres, en fonction de leurs compétences participent au fonctionnement de l'association chaque fois que des interventions sont nécessaires (administration, représentation, entretien, travaux, remplacement de salariés pour la billetterie du parc…).

Organisation :

Composition du conseil d'administration :

- Présidente : Claudine ADOUE
- Vice-Président : Daniel SIDOBRE
- Trésorière : Rosine BARON
- Secrétaire : Frédérique BELLIERE
- Membres : Nicole BARBEZIER, Michel BARON, Laïla DAOUDI, Mickaël DUNAU, Pascal FABRE, Dimitri KILYMIS, Charlotte MARQUET, Alexandre PIOT, Anne POTIER, Edith TETAUD.

Commissions : Pour faciliter le fonctionnement le CA a créé des commissions composées de membres du CA et de bénévoles

Commission Jardins : MARQUET Charlotte, KILYMIS Dimitri, PETITEZ Françoise, MICHALET Jacqueline, VICENS Michel, BOUTAYEB Imade, CASCAILH André, FRAYSSE Jean-Louis

Commission Travaux et Animaux : BARON Michel, PIOT Alexandre, FABRE Pascal , Potier Anne

Commission Personnel : ADOUE Claudine, BARON Rosine, BELLIERE Frédérique

Commission Manifestations : MARQUET Charlotte, ADOUE Claudine, FABRE Brigitte

Commission Environnement : BELLIERE Frédérique, PIOT Alexandre, SIDOBRE Daniel, TETAUD Edith, BARBEZIER Nicole

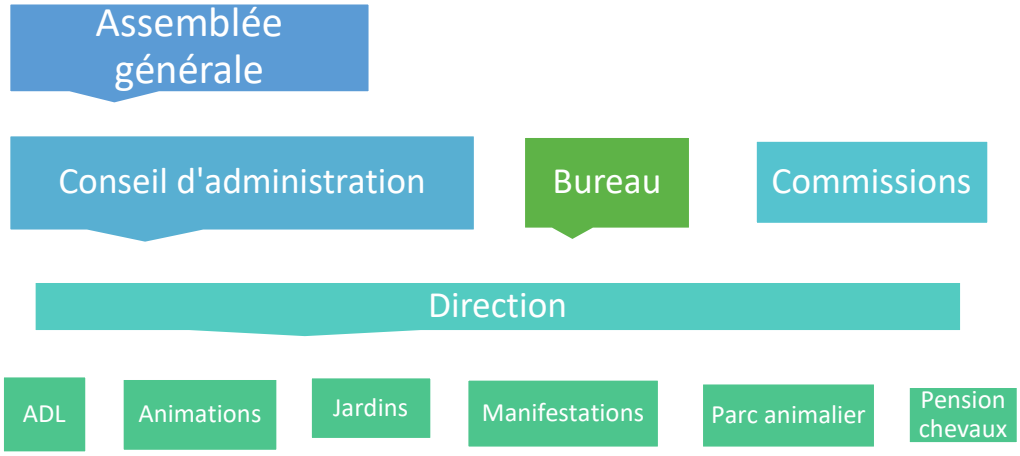

MISSIONS et OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Missions

Les missions sont fixées dans le cadre de la convention signée entre la commune et l'association :

- Participer à l'animation du site de la Ferme de Cinquante ;
- Créer un espace d'expérience en lien avec la vie à la ferme, la préservation de l'environnement et des équilibres naturels ;
- Être un lieu de rencontre et d'échanges pour tous, notamment pour les enfants, en favorisant un maximum de décloisonnements ville/campagne, écoles/vie, générations, conditions sociales, cultures.

Objectifs

Les objectifs de l'association sont en lien direct avec le projet du territoire et celui de la ville de Ramonville.

L'association considère le jardinage, la nature, les animaux de la ferme comme des supports privilégiés de l'évolution positive d'écocitoyens.

Elle s'efforce donc de :

- Animer des actions de découverte du monde du vivant, de la diversité des espaces naturels et humains, des notions de base de l'écologie.
- Contribuer à la restauration du lien entre l'homme, la nature et l'animal.
- Mettre en œuvre des activités destinées à un public diversifié : familles, enfants en milieu scolaire ou accueillis dans des établissements, enfants et adultes souffrant d'un handicap…
- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Offrir un espace privilégié et ludique qui s'appuie sur le parc animalier.
- Développer des projets visant une prise de conscience des enjeux de la protection de l'environnement et de ses ressources naturelles.
- Sensibiliser le public au thème de l'environnement par des stages de formation, des expositions, des conférences, des fêtes…
- Organiser des activités dans le domaine « jeunesse et éducation populaire ».

PUBLICS CIBLES ET ACTIONS PROPOSEES

Les Enfants

Accueil des enfants scolarisés en maternelle et primaire pour des visites libres, accompagnées et/ou avec des ateliers spécifiques (fabrication du pain – biodiversité – atelier mare…). Prêts de couveuses ou de cochons d'inde et suivi des classes les accueillant.

Accueil de groupes : accueils de loisirs, crèches, établissement de service social avec des propositions d'ateliers diversifiés, adaptés aux demandes et à l'âge des enfants.

Accueil de loisirs (ADL), géré par l'association, pour les enfants de 6 à 12 ans, ouvert durant les vacances scolaires.

Les Familles

Ouverture du parc animalier aux visites libres hors vacances scolaires les mercredi samedi et dimanche et du mardi au dimanche durant les vacances.

Organisation d'animations pour Noël, Pâques et Halloween.

Gestion de 120 jardins familiaux avec des espaces collectifs pour favoriser les échanges et les moments de convivialité.

Deux fêtes gratuites sont organisées chaque année :

- Feu de la St Jean, vendredi le plus proche de la St-Jean (24 juin) ;
- Fête de la nature, 1er samedi du mois d'octobre.

Ateliers familles : organisés sur les week-ends et mercredis durant les vacances scolaires en format atelier ou visite pédagogique.

Les Personnes souffrant d'un handicap

Des ateliers spécifiques et / ou visites du parc animalier libres ou accompagnées, organisées ponctuellement ou de manière plus régulière en convention.

MOYENS OPERATIONNELS

L'association fonctionne 365 jours par an pour maintenir l'animation de cette zone et assurer la sécurité et le bien-être des animaux de la ferme support de toutes les activités.

1 LES MOYENS HUMAINS

Une équipe de salariés :

1 **directrice**,
4 **animateurs**, dont 1 assure la direction de l'ADL, (Accueil De Loisirs)
2 **soigneuses**,
1 agent d'entretien 14 h/ semaine

Prestation **comptable** 17,5h / semaine,

La nouvelle équipe a dû apprendre à fonctionner ensemble. En effet, 3 nouveaux salariés ont été embauchés entre novembre 2022 et février 2023 en vue de :

- Remplacer l'ancienne directrice de notre ADL ;
- Réouvrir un poste d'animateur nature en CDI, l'ancien CDD ayant été clôturé pour des raisons économiques liées aux fermetures COVID ;
- Ouvrir un poste d'animateur nature avec pour projet l'inclusion du public en situation de handicap.

La décision d'intégrer 2 postes d'animateurs résulte des conclusions du Dispositif Local d'Accompagnement, mené en 2022/2023, afin de soulager les membres de l'équipe salariée sur les rotations de travail des week-ends ainsi que sur les périodes d'activités chargées, tout en assurant une qualité de vie au travail et un maintien de la qualité des prestations.

La particularité est la polyvalence de tous les postes. Chaque salarié (sauf comptabilité) participe aux soins aux animaux, au travail de secrétariat (réservation des écoles, des groupes, inscription ADL, renseignements...) à l'entretien des locaux et des espaces extérieurs, à la billetterie quand le parc animalier est ouvert aux visites.

Une particularité qui exige une bonne qualité d'organisation des temps de travail individuel et collectif, ainsi que des compétences diversifiées pour chaque salarié.

Des bénévoles

Sur 2023 **l'implication des bénévoles représente plus de 2400 heures**, soit le double du temps investi en 2022 (1271 heures). Ce bénévolat se décline selon 3 besoins pour l'association :

- La composition du Conseil d'Administration ;
- La participation au fonctionnement de l'association qui manque de moyens en personnels salariés :
  - Animer les commissions mises en place,
  - Assurer l'accompagnement des salariés sur certains jours fériés (lundis, Noël, Jour de l'an),
  - Aider à la préparation du nourrissage des animaux,
  - Participer à l'entretien des parterres du parc,
  - Rénover les habitats des animaux,
  - Rechercher des financements
  - Participer à des réunions extérieures,
  - Etc.
- Une présence plus ponctuelle mais sans laquelle seraient impossibles l'organisation et l'animation des 2 fêtes annuelles, ainsi que la réalisation des chantiers lourds, comme la rénovation d'habitats.

Cette articulation entre ces 3 types de bénévolat assure un soutien indispensable et aussi créatif par les échanges entre les diverses compétences des intervenants apportant chacun une « pierre à l'édifice de la Ferme de Cinquante ».

Des stagiaires :
22 stagiaires ont été accueillis et formés sur 2023

L'association s'efforce d'accueillir des stagiaires, que ces personnes soient en formation ou en recherche de projet personnel. Les formations sont diverses : communication, secrétariat, en direction des animaux ou en lien avec la biodiversité.

2 DES ANIMAUX :

L'ensemble des activités s'appuie sur la vie de la ferme. L'association gère donc un cheptel animalier diversifié :

- Des volatiles : poules, oies, canards, pintades, dindons, faisans, paon, perruches et pigeons ;
- Des animaux de ferme : une vache, des chèvres, moutons et cochons ;
- Des équidés : ânes et chevaux ;
- Un lama ;
- Des cochons d'Inde, des lapins...

Au-delà des soins quotidiens, les animaux sont sociabilisés pour accepter d'être approchés et caressés par les enfants lors des visites spécifiques.

Les habitats et enclos sont régulièrement adaptés aux besoins des animaux. La grippe aviaire qui sévit maintenant chaque année a conduit l'association à s'équiper de volières pour permettre aux volatiles de ne pas être enfermés durant des mois.

Le bien-être des animaux exige une vigilance permanente et une présence quotidienne de personnes qualifiées telles que les soigneuses.

Les personnels sont en contact avec les animaux qui peuvent avoir une réaction imprévue notamment en cas de souffrance ou de problème non encore identifié. L'utilisation d'outils et de machines ainsi que la grande diversité de lieux génèrent d'autres risques. La sécurité des personnels salariés nécessite donc la présence minimum de deux salariés.

3 DES MOYENS MATERIELS :

Les terrains et locaux sont la propriété de la commune de Ramonville.

Des locaux :

- 1 salle multifonction à l'étage faisant office de :
    - Bureau pour 7 salariés ;
    - Salle de réunions ;
    - Lieu d'accueil du public ;
    - Lieu d'archivage des documents et de stockage des matériels
- 2 salles en rez de chaussée dédiées à l'accueil des groupes, aux ateliers et à l'Accueil de Loisirs ;
- 3 espaces lavabos toilettes douches réservés aux accueils de groupes ;
- 1 espace hangar partagé avec d'autres associations pour le rangement du gros matériel ;
- 1 cabane à outils construite à la charge de l'association.

La réservation de grandes salles communales programmée à l'année par la commune permet d'organiser les ateliers pour les écoles et les groupes.

Des terrains

La gestion et l'aménagement d'espaces extérieurs sont assurés par l'association. Ces espaces sont partagés en 2 catégories :

- 3 zones faisant partie du parc animalier avec une grande basse-cour, un pré pour l'accueil d'équidés et un autre pour les moutons.
- 3 zones comprenant plus d'une centaine de parcelle de jardins.

4 DES MOYENS FINANCIERS

Ils sont de nature différente : des subventions pérennes ou ponctuelles - des ressources propres générées par les activités de l'association – du mécénat.

BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE

En 2023, 37778 personnes ont participé ou bénéficié d'une activité proposée par l'association Ferme de Cinquante.

L'association développe différents projets autour de l'éducation à l'environnement afin de sensibiliser, informer et faire prendre conscience à divers publics de l'importance des équilibres naturels et de leurs fragilités.

Pour cela l'association développe des activités dans les valeurs de l'éducation populaire autour :

- Du monde de la ferme : visite guidée, fabrication de beurre, transformation de la laine…
- Du monde du vivant : la vie de la mare, le peuple de l'herbe, la biodiversité autour de la ferme…
- De l'écocitoyenneté : tri des déchets, fabrication de papier recyclé…

Ces ateliers sont proposés aux différents publics accueillis et adaptés en fonction des attentes et besoins de ces derniers.

Cette année les jeux proposés sur le parc animalier ont été renouvelés et de nouveaux ont été créés notamment sur l'accueil de loisirs, les ateliers famille ainsi que sur les manifestations.

Voici les résultats de l'année par public :

LES ENFANTS

Du milieu scolaire :

8505 enfants ou 315 classes ont participé à un de nos ateliers de découverte du monde de la ferme, du vivant, de l'écocitoyenneté ou à une visite en autonomie du parc animalier.

Les écoles viennent principalement en sortie de fin d'année sur les mois de mai et juin. Afin d'éviter que certaines sorties deviennent de « l'occupation en attendant les grandes vacances » nous avons étalé la période d'accueil. Ainsi nos ateliers viennent en introduction ou conclusion d'un projet de classe ou d'école.

Suite à la fermeture du pont de Mange pommes depuis novembre 2022 aux véhicules supérieurs à 3.5 tonnes et de plus de 3 m de haut, l'arrivée sur site des groupes véhiculés en car a été réorganisée afin d'amortir les 10 minutes de marche pour rejoindre nos salles en compagnie d'un animateur.

L'équipe a eu pour but que chaque classe et autres groupes puisse profiter d'une même qualité quant aux apports pédagogiques des activités si le temps des animations devait être réduits.

Les animateurs de l'association ont ainsi créé des fiches pédagogiques envoyées en même temps que le devis afin que

Suite au dispositif d'accompagnement local (DLA) mené en 2022 nous avions établi un quota de 270 classes pour garantir une qualité de travail et de prestation. Afin d'assumer financièrement la création d'un nouveau poste d'animateur, l'accueil de 45 classes supplémentaires (soit 315 classes sur 2023) a été réparti sur les autres périodes (mars, avril, octobre et novembre).

Des groupes :

2577 personnes ont été accueillies en 2023. Les activités proposées sont des visites libres ou accompagnées et/ou des ateliers identiques à ceux proposés aux scolaires mais adaptés à un moment de loisir.

Type d'établissements accueillis :

- 21 crèches ou regroupements d'assistantes maternelles
- 35 accueils de loisirs pour les moins de 5 ans
- 18 accueils de loisirs pour les 6-12 ans
- 25 établissements de service social
- Et 1 structure étudiante

De plus en plus de structures favorisant le lien social viennent participer aux animations encadrées alors qu'elles venaient principalement sur des visites en autonomie du parc animalier. Les étudiants sont aussi un public de plus en plus présent sur le site.

Accueil de Loisirs géré par l'association :

242 enfants ont été accueillis en 2023, sur les 57 jours d'ouverture des vacances scolaires.

La particularité de l'ADL est de proposer des temps rituels auprès des animaux de la ferme : nourrissage, nettoyage des habitats, soins pour les ânesses (brossage, promenades).

Chaque semaine aborde des thèmes différents, autour de la nature ou de la sensibilisation à l'environnement. Ils sont travaillés sous forme d'ateliers (grands jeux, activités artistiques, scientifiques ou manuelle…) et complétés sur l'été par des sorties et des veillées lors des nuits sous tentes à la ferme.

Les réalisations des enfants peuvent être installées dans le parc animalier et/ou ramenées à la maison pour un suivi avec les familles.

Quelques exemples de thèmes abordés en 2023 : Dans les bottes du FERMIER, 1°C de + ça chauffe pour la planète, La saison des amours, L'espace en botte, Ils sont fous ces Romains…

L'équipe a amélioré l'organisation des temps de vie quotidienne qui permettent l'apprentissage de la vie en collectivité hors cadre scolaire. Plusieurs aménagements ont été réalisés afin de permettre aux enfants de s'approprier les espaces ou de pouvoir s'isoler au calme (coin jeux de construction, coin lecture…), un maître du rangement a aussi été introduit.

Le nombre d'inscrits augmente chaque année tout en gardant une souche d'irréductibles fidèles adeptes du monde de la ferme. Ainsi, en 2023, on a enregistré une participation de 1579 jours/enfants pour 57 jours d'ouverture de l'ADL, contre 1349 jours/enfants pour 60 jours d'ouverture en 2022.

Conclusion pour la cible enfants

L'association constate une fidélité de la fréquentation des établissements scolaires qui réservent d'une année sur l'autre. L'association a même dû étaler le nombre d'accueils pour préserver la qualité des prestations sur la fin d'année scolaire très convoitée. La demande des groupes reste constante et est, elle aussi, encadrée. Nous avons également une demande croissante de nouvelles structures souhaitant profiter de nos activités. En particulier, les établissements de service social profitent de plus en plus de visites libres du parc animalier pour une première immersion et sont de plus en plus demandeuses d'activités avec un animateur.

Les critères retenus pour déterminer le taux d'accueil sont : un ratio entre le nombre d'enfants et la superficie des espaces d'accueil extérieurs et intérieur ainsi que le nombre d'animateurs disponibles. Nous veillons aussi en a toujours avoir un autre salarié disponible en cas d'urgence animale ou autre.

LES FAMILLES

Le parc animalier :

La combinaison espace arboré et présence des animaux de la ferme crée un attrait qui ne se dément pas au fil des années. Ainsi, 21 876 personnes ont fréquenté le parc en 2023, un chiffre stable par rapport à 2022.

Tout au long d'un parcours ludique en autonomie, les familles sont sensibilisées aux modes de vie des animaux de la ferme, à leurs différents comportements, ainsi qu'à la biodiversité sauvage présente sur site… Des panneaux et des jeux pédagogiques proposés sur tout le parcours, permettent d'en apprendre plus sur les animaux.

Pour garantir la sécurité et l'agrément du parc animalier l'association assure un entretien permanent comprenant en 2023 :

- L'élagage des arbres pour assurer leur longévité et la sécurité des usagers et des animaux ;
- Le maintien du bon état des habitats :
  - La rénovation de la clôture électrique du parc des cochons Betty et Hollie jeunes nouvelles locataires trop curieuses et assoiffées de voyage ;
  - La réfection de la totalité des clôtures de l'enclos des chèvres pyrénéennes ;
  - La réfection des clôtures de l'enclos du lama jouxtant une zone de jardins familiaux pour éviter tout grignotage de légumes et des fuites de chèvres impromptues.
- Des plantations ornementales régulièrement entretenues et renouvelées ;
- Le renouvellement des jeux fixes ou supports d'animations ponctuels pour des moments de partage ;
- La mise à disposition de jeux gratuits pour continuer la découverte de la ferme et de la nature à la maison (livret fermier virtuel, jeux de piste différents sur chaque vacances scolaires…) ;
- Le remplacement de certains portails vieillissants pour la sécurité des animaux.

La présence annuelle de la grippe aviaire nous a conduit à réaliser, ces dernières années, des aménagements afin que les volailles puissent rester dans leurs enclos avec le plaisir de pouvoir gratter la terre. En 2023, l'enclos du dindon a été entièrement mis sous filet. La serre de paillage est en cours de réaménagement pour accueillir des coqs et poules, une zone servira de stockage pour la paille nécessaire aux animaux.

Malgré les aléas climatiques et sanitaires, l'association met tout en œuvre pour offrir aux familles un parc animalier agréable et ludique pour les petits et les grands, avec un coût d'entrée modéré.

Les pensions équines :

6 chevaux seulement sont en pension dans les prés que gère l'association, car cet animal demande une présence beaucoup plus importante que les autres animaux (travail et présence humaine constante) afin de continuer à les monter. S'ils permettent de maintenir le milieu ouvert, le nombre d'équidés est limité afin que ces prés restent la plus grande zone d'implantation de la jacinthe de Rome, fleur protégée au niveau national.

Les jardins familiaux :

Les jardins familiaux, comme les terrains et locaux de l'association, sont un bien public appartenant à la Mairie de Ramonville qui en a confié la gestion à l'association, dans le cadre d'une convention.

Ces jardins comprennent 109 parcelles réparties en 3 zones.

Afin d'alléger le travail de l'équipe salariée de l'association, les relations avec les jardiniers sont désormais assurées par la Commission Jardins qui s'assure du respect du règlement intérieur des jardins, répond aux demandes des jardiniers, organise l'attribution des parcelles devenues vacantes. De plus, certains travaux ont été pris en

charge par des bénévoles : nettoyage des espaces communs, tonte des allées, réparation de fuites d'eau, numérotation des parcelles et réparations

diverses, en soutien de l'équipe salariée.

Ainsi, 11 parcelles ont été réattribuées en 2023 ce qui est loin de répondre à la demande des ramonvillois qui attendent plus de 2 ans avant d'obtenir un jardin. Par ailleurs la Commission Jardins organise depuis 2023 une visite trimestrielle des jardins afin de repérer les parcelles non entretenues et d'autres écarts par rapport au règlement intérieur. Ces visites sont également l'occasion de rencontrer les jardiniers.

Annoncé en 2022, la Commission Jardins a travaillé à une mise à jour du Règlement intérieur (RI) des jardins. L'objectif était de clarifier les règles et, par-là, lever certaines ambiguïtés, compléter le RI car de nouveaux usages sont apparus et supprimer tout ce qui avait trait aux bonnes pratiques de jardinage pour se concentrer sur les règles de bon usage collectif des jardins.

Comme en 2022, plusieurs jardiniers ont animé un stand lors de la fête de la nature. Six jardinier(ère)s ont animé un stand pour les enfants. Ils ont pu y fabriquer des bombes végétales et des nichoirs à insectes, réaliser une fresque à partir de feuilles d'arbres, ... et poser des questions aux bénévoles.

Les ressources globales des jardins sont constituées par les adhésions et cotisations des jardiniers pour un montant de 9 997 € en 2023. Les dépenses 2023 s'élèvent à 10 925 € (6 000€ consacrés aux travaux : clôture et réparations diverses ; 2925 € de frais de personnel, 2000 € de participation à la réalisation des objectifs). C'est sans compter l'investissement des bénévoles qui représente cette année 200 heures soit une économie de 2400 € sur le budget de l'association.

Deux fêtes annuelles : Le feu de la St Jean et La fête de la nature

Ces 2 temps fort de l'année appréciés des ramonvillois seraient impossible à organiser sans la participation d'une grande partie des salariés et de bénévoles pour installer et ranger le matériel, proposer des animations, tenir la buvette, l'accueil, les entrées sur le parc animalier ou encore les inscriptions pour les tours de calèche.

Le feu de la St Jean a réuni 600 personnes.

L'objectif est de proposer un moment convivial pour fêter l'arrivée de l'été. L'association a opté pour une manifestation très simple organisée de 19h à 23h. La soirée est animée par un ensemble musical. Les familles pique-niquent ou se restaurent auprès de deux Food trucks. Le feu, conclusion de la soirée, est allumé vers 22h30.

Les animateurs de l'association ont proposé des ateliers aux enfants : peinture sur galets et découverte de la ferme à travers les sens. C'est la 2e année que l'association propose des animations gratuites aux familles et cela s'est traduit par une augmentation de la fréquentation de 100 personnes par rapport à 2022.

La vente de boissons et de gâteaux confectionnés gratuitement par des personnes bénévoles ont permis de financer le coût des frais musicaux et du matériel pour les ateliers.

La fête de la nature : 1 500 personnes ont été accueillies durant la journée.

Dans le respect des objectifs de l'association, cette fête réunit chaque année des artisans et des producteurs locaux.

2023 se caractérise par une offre importante d'animations gratuites : parcours agility avec des ânes, spectacles sur le thème de l'eau, Initiation à la grimpe d'arbre, découverte de la biodiversité, présence d'animaux de races locales, fabrication de produits naturels, des animations jardinages assurées par des jardiniers adhérents de l'association.

Durant cette journée conviviale, nous proposons un tarif unique pour visiter le parc animalier, des balades en calèche et une buvette. Ils assurent une recette dédiée au financement des animations gratuites proposées.

Les fortes chaleurs de ce 1er dimanche d'octobre ont impacté fortement la manifestation avec une diminution de 800 personnes accueillies par rapport à 2022.

Malgré l'investissement de nombreux bénévoles le budget des manifestations est déficitaire.

Les ateliers familles

Abandonnés en 2022 vu les contraintes pesant sur les personnels, les ateliers famille ont repris en 2023.

298 personnes en ont profité. La moitié (49%) ont pu distribuer nourriture et câlins aux animaux de la ferme lors de visites pédagogiques. Les autres familles ont participé à des ateliers de fabrication de pain, beurre, produits naturels (dentifrice, pâte à modeler…) ou de transformation de la laine, des ateliers cuisine ou de découverte des insectes et oiseaux du site de Cinquante.

Conclusion pour le public « familles » :

Pour favoriser les échanges intergénérationnels, plusieurs activités sont organisées. Des animations sont organisées sur les événements de Pâques, Halloween et Noël. Des jeux en autonomie sont proposés sur chaque période de vacances scolaires et des QR codes permettent le prolongement de la visite du parc animalier (balade sonore, livret virtuel du petit fermier). Des temps de partage sont organisés dans les jardins.

LES PERSONNES SOUFFRANT D'UN HANDICAP :

Fin 2022, le Conseil d'Administration a donné son accord pour que l'association développe l'accueil des personnes en situation de handicap.

Une seconde décision est actée : ne pas augmenter le coût des prestations pour prendre en compte les difficultés financières des établissements spécialisés qui accueillent ces jeunes.

Afin de structurer le projet d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des activités de l'association, un animateur avec de l'expérience auprès de ces publics a été embauché en février 2023. Son expérience devra soutenir celle des animateurs en poste, assurer les accueils et rénover les ateliers existants.

A partir des activités actuelles et des conventions déjà signées pour des projets d'accueil sur l'année, ce salarié a participé à l'évaluation interne des activités en cours pour repérer les améliorations à mettre en œuvre et réalisé une étude de besoin auprès des établissements spécialisés. Tout ceci a permis de formaliser des pistes de développement du projet actuel.

De nouveaux ateliers ont été imaginés :

• Parcours d'agility des ânesses ou balade des chèvres afin de construire une relation de confiance dans une atmosphère calme et de relaxation ;

• La ferme sensorielle pour découvrir des sensations et stimuler les sens à travers la biodiversité du parc animalier ;

• Teinture végétale (Tempera) pour travailler la motricité et permettre de valoriser un rendu artistique.

En 2023, 527 jeunes ont été accueillis contre 629 en 2022. Cette diminution s'explique par plusieurs causes. Les établissements ont diminué le nombre de visites pour raison budgétaire. Par ailleurs, les nouveaux animateurs, en formation sur le début d'année, ont été moins disponibles pour la réalisation d'ateliers. Enfin, l'embauche du 4e animateur a été réalisée en février, aussi la recherche de nouvelles structures n'a été possible qu'à partir de l'été.

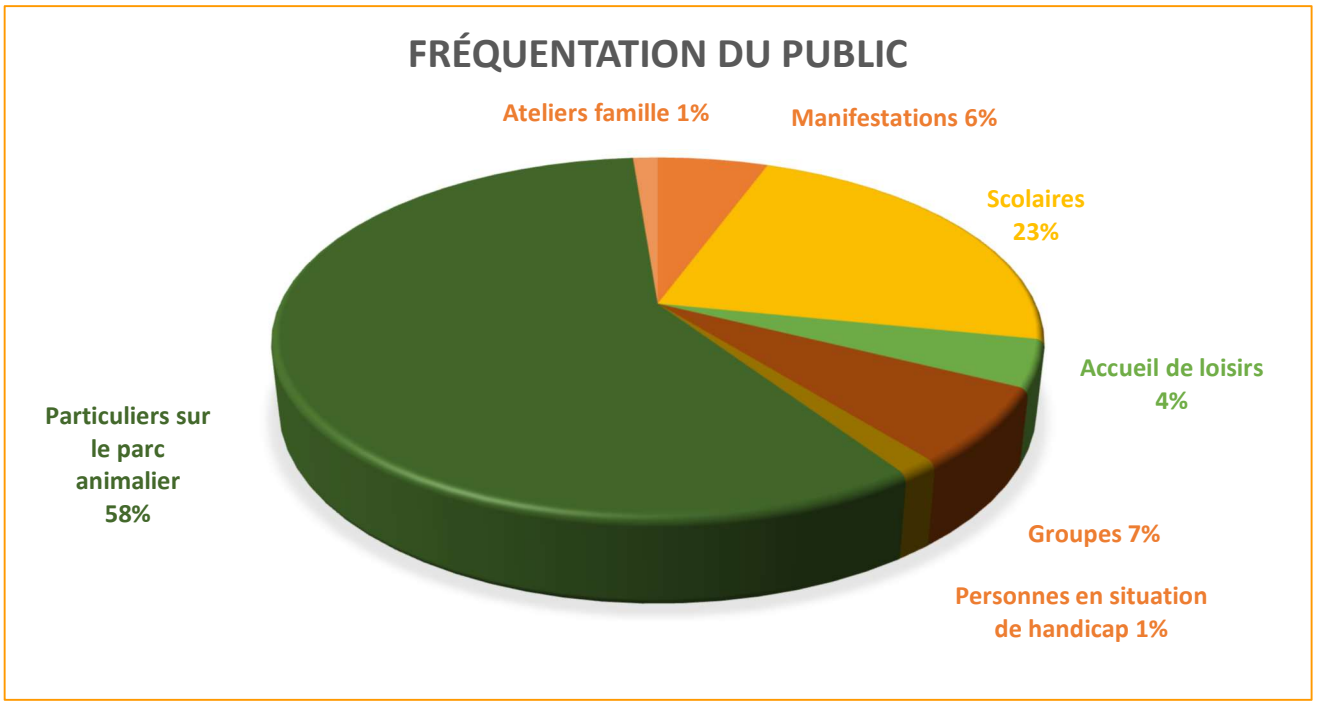

LES PARTENARIATS :

Chaque année l'association multiplie et diversifie ses actions et échanges auprès des acteurs locaux. Les animateurs développent des animations pour les événements d'autres associations, en favorisant la gratuité pour le public et l'échange de compétences ou de prestations avec la structure organisatrice.

Ainsi en 2023, l'association a pu :

• Mettre à disposition du matériel (association vis à vie) ;

• Proposer des ateliers sur des événements extérieurs (le père Noël à Port Sud, fabrication de produits naturels au Forum des associations) ;

• Accueillir et former des jeunes TIG dans le domaine du soin des animaux.

Dans le même temps, l'association a bénéficié de l'intervention du CFPPA d'Auzeville (élèves en BPA TAP) pour la taille des végétaux du parc animalier. Elle a aussi sollicité des associations du collectif La maison à participer à la Fête de la nature (stand gratuit).

PERSPECTIVES 2024 :

La restauration permanente des infrastructures du parc animalier va être planifiée afin de pallier leur vieillissement ou parce qu'ils ne correspondent plus aux besoins. Sont ainsi programmés :

- La réfection d'une clôture dans le pré des équidés ;
- L'aménagement d'une nouvelle volière pour augmenter le nombre de gallinacés en extérieur lors de la grippe aviaire ;
- La création d'un nouveau pigeonnier ;
- L'agrandissement et la création de nouveaux aménagements de zones de vie dans la volière des perruches.

Du côté des activités :

- Le matériel d'activité vieillissant sera renouvelé et les animations revues afin d'être toujours plus ludiques ;
- De nouveaux aménagements et activités seront créés pour le public en situation de handicap (rampes, marelle sensitive, balade des chèvres…)
- Une nouvelle charte graphique permettra de moderniser nos outils de communication et harmoniser nos supports, en adéquation avec notre identité.

Pour 2024 de nouveaux défis vont être également travaillés et/ou anticipés :

S'adapter aux fortes chaleurs estivales

Les périodes d'ouverture du parc animalier aux familles, sur les vacances scolaires de l'été, seront révisées. Le parc sera ouvert en matinée seulement pour favoriser des visites « à la fraîche ». Les animaux seront ainsi moins sollicités lors des pics de chaleur et les salariés pourront proposer des activités en intérieur.

Certains abris destinés à enfermer les animaux la nuit pour les protéger des prédateurs nocturnes, seront aménagés afin de faciliter la circulation de l'air.

110 mètres de haies seront plantées afin d'amplifier l'ombrage du parc animalier pour les animaux en premier lieu, et pour les acteurs et visiteurs du site. Certains plants seront des espèces fourragères afin d'apporter un complément alimentaire quand l'herbe a séché. Ces haies permettront aussi de favoriser l'implantation de la biodiversité sur le site.

L'arrivée du métro aux portes de la ferme doit être réfléchie et posée avec pour objectif la sécurité des animaux, le confort pour les utilisateurs du site (visiteurs, salariés, jardiniers, bénévoles…), l'éducation à l'environnement… le tout dans une logique de partage et d'échange. :

BILAN FINANCIER

Pour la bonne compréhension de la gestion financière que l'association restructure depuis l'année 2020 il est important de rappeler ce qui fait la spécificité de la Ferme de Cinquante.

L'association, dans le cadre de la convention qu'elle a signé avec la Mairie de Ramonville, a pour mission d'animer cette partie de l'Espace de Cinquante, par des actions pédagogiques, informatives et éducatives. **La vie de la ferme est le support mis en œuvre.**

Ce choix implique donc la gestion d'un patrimoine animalier, support pour l'ensemble des activités. Gérer du vivant génère des exigences puisque les animaux ont besoin, 365 jours par an, d'être nourris, soignés, leurs enclos et habitats entretenus pour garantir leur sécurité et celle des visiteurs. Si deux soigneuses ont la responsabilité majeure du suivi des animaux, elles sont épaulées par l'ensemble des salariés autant que nécessaire et par des bénévoles.

Ce support a un coût annuel global moyen de 100 000 €, incluant les frais en personnel, pour les exercices 2022 et 2023. De futurs gros investissements sont à programmer avec des recherches de financements. C'est le cas de la rénovation de la bergerie avec création d'une infirmerie pour les animaux, dont le coût prévisionnel est de 30 000 €.

COUT 2023 DE CE SUPPORT :

OBJET	MONTANT 2023	PERSPECTIVE 2024
Nourriture	8 925 €	9 000 €
Frais vétérinaire + médicaments	6 944 €	5 000 €
Entretien et investissements	18 323 €	9 000 €
Prestations (maréchal ferrant – tonte des moutons – achats d'animaux)	3 120 €	2 000 €
Frais en personnels pour 2, 3 ETP	62 000 €	62 000 €
Total	99 312 €	87 000 €

Cet « outil de travail » n'a pas de rapport financier direct. Il est le levier attractif qui fait la renommée de l'association et l'originalité des ateliers proposés autour de la vie à la ferme, la connaissance et la préservation de la nature.

L'objectif de l'association n'est pas de « faire de l'argent » mais seulement de générer les ressources indispensables pour financer les activités et mieux, créer des actions spécifiques dites « non rentables » mais répondant aux valeurs de l'association en direction de publics comme les personnes souffrant d'un handicap.

Exemples de ressources :

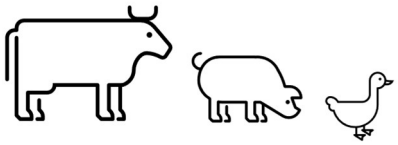

Entrée du parc animalier

90 066 €

21 876 personnes

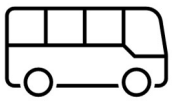

Accueil des écoles

42 444 €

7 000 enfants

Centre de loisirs

32 395 €

222 enfants = x journées

RESULTATS BRUTS 2023

Pourquoi brut ? Parce que la vérification des écritures est en cours. Le résultat pourra donc évoluer à la baisse ou à la hausse. Il sera arrêté et validé par le bilan réalisé par l'expert aux comptes.

DEPENSES	
Achats fournitures	12 759 €
Achats de prestations de services	17 671 €
Charges externes (entretien – réparation – investissements)	33 611 €
Publicité + frais postaux + honoraires	18 306 €
Déplacements – missions -réceptions	726 €
Impôts et Taxes	2 809 €
Rémunérations du personnel	170 589 €
Charges sociales	32 100 €
Autres charges	2739 €
Dotation aux amortissements	3639 €
SOUS TOTAL DEPENSES	**294 949 €**
RESSOURCES	
Activités De l'association :	**211 357 €**
• Entrées parc animalier	90 066 €
• Groupes scolaires	42 444 €
• Accueil de loisirs	32 396 €
• Groupes divers	13 693 €
• Personnes souffrant d'un handicap	4 116 €
• Ateliers famille	2 980 €
• Pensions équines	5 713 €
• Jardins familiaux	7 480 €
• Adhésions	7 320 €
• Vente de graines	336 €
• Fêtes Nature et St jean + autres événements	4 310 €

Subventions : • Mairie de Ramonville • Fonjep pour un emploi aidé • CAF pour accueil de loisirs **Reprise sur provisions**	**36 312 €** 21 450 € 7 107 € 7 755 € 25 756 €
SOLDES RESSOURCES	**273 425 €**

Résultat brut : MOINS 21 524 €

➔ Pour l'exercice 2024 le retour à l'équilibre sera l'objectif majeur.

➔ Pour l'exercice 2024 le retour à l'équilibre sera l'objectif majeur. Par quels moyens :

• Un suivi trimestriel des résultats action par action pour identifier les points faibles et résoudre la problématique ;
• L'encadrement des dépenses ;
• Une augmentation du tarif des entrées du parc (+1€ pour les adultes + 0,50 Ct pour les enfants) ;
• Une demande de subvention en attente de réponse ;
• Une réduction des gros investissements.

Le résultat de l'exercice ne reflète pas la vitalité de l'association. Sans explications il pourrait générer des doutes.

Comment se décompose ce déficit :

11 000 € représentent un rappel URSAFF pour des exercices antérieurs à 2019. Le taux des charges appliqué sur ladite période par « le chèque emplois association » a été identifié par l'URSAFF comme non conforme et un rappel de 27 000 € a été appliqué à l'association fin 2021. L'échéancier de remboursement se décompose ainsi : 5 000 € remboursés en 2022 - 11 000 € en 2023 - 11 000 € pour 2024.

3 500 € de frais pour les animaux dont 2 000 € d'augmentation de frais vétérinaires pour des animaux vieillissants et 1500 € pour l'achat de nouveaux animaux (2 cochons, une ânesse, des volailles).

7 024 € de frais en personnels :

• 2 000 € d'augmentation du temps comptabilité pour répondre à de nouveaux besoins liés à des changements de règles comptables et maintenir un suivi sans faille de chaque mouvement financier,
• 5 024 € de temps d'animation créé début 2023 pour répondre à plusieurs objectifs :
  ○ Développer les actions pouvant favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap en partenariat avec des établissements spécialisés,

  ○ Maintenir la qualité des prestations proposées en donnant du temps pour la créativité et la mise en place de nouvelles propositions (nouveaux jeux fixes sur le parc, création d'ateliers spécifiques pour les personnes souffrant d'un handicap participations à des animations avec d'autres partenaires.

LES INVESTISSEMENTS DEPUIS 2022 :

Objets	2022	2023	2024
Jardins familiaux :	16 000 € (5000 € association – 11 000 € subvention Région)	5 000 € pour clôture + 1 000 € autres frais (clés – petit matériel)	La bergerie : renforcement clôture entre parc des moutons et jardins Parc : installation d'un portail Montcalm : restauration des cabanes
Animaux	25 000 € clôture et portail pour chevaux	11 000 € clôture enclos animaux (lama et parc des chèvres)	6 900 € Fin clôture chevaux 1 000 € rénovation de la serre pour infirmerie volailles
Parc		5 000 € portails	1 000 € achats de bancs et créations de jeux
Autres		700 € Débroussailleuse 500 € perceuse – scie	4 000 € Voiture de service

La vitalité de l'association est soutenue par un bénévolat conséquent et valorisé dans le cadre de la demande de subvention auprès de la Mairie de Ramonville.

Le bénévolat ne comprend pas le temps passé pour les réunions du Conseil d'Administration et les réunions externes pour représenter l'association, ni pour le suivi financier ou les dossiers de demandes de subvention.

Pour 2023 le bénévolat représente 2 400 h , soit 1200 h de plus qu'en 2022. Cela représente une valorisation de 26 400 € avec l'heure valorisée à 12 €. Elles se répartissent en :

- Participation à des travaux sur le parc ou pour les animaux ;
- Entretien des massifs du parc et élagage des arbres ;
- Remplacement d'un salarié les 11 jours fériés ;
- Préparation de la nourriture des animaux ;
- Entretien et réparation dans les jardins ;
- Participation à l'organisation et à l'animation des 2 fêtes annuelles St Jean et fête de la nature ;
- Suivi du dossier jardins de Montcalm (réunions à la Mairie, rencontres, courriers, visites multiples, nettoyage de parcelles etc.).

Autres contributions en nature :

Mairie de Ramonville : mise à disposition des locaux, prise en charge des consommables et prêts de matériel pour un total estimé à 18 300 €

Dons de nourriture pour les animaux dont des bottes de foin et du petit matériel pour la rénovation des enclos, bois pour la fête de la St Jean, le tout estimé à 5 000 €

PERSPECTIVES 2024 :

Mettre en place un suivi de résultat par action afin de repérer les points faibles à résoudre et valoriser les points forts pour que chaque action participe à l'objectif d'équilibre du résultat global.

Poursuivre la mise en place du projet en direction des personnes souffrant d'un handicap dans l'objectif d'augmenter la fréquentation de ce public, par un travail en partenariat avec les établissements spécialisés, et d'évaluer les besoins d'adaptation de certains cheminements

pour rechercher les financements nécessaires à ces réalisations.

Elaborer un calendrier pour des investissements à moyen et long terme. Depuis l'exercice 2021 l'association a investi 50 000 € pour restaurer des clôtures. Travaux indispensables pour la protection des animaux et la lutte contre les intrusions humaines.

D'autres gros travaux sont à prévoir : des cheminements, une bergerie avec création d'une infirmerie pour les gros animaux. Ces obligations rendent impératives des recherches de financements.

Elaborer un calendrier pour travailler sur les deux objectifs évoqués :

- L'adaptation aux évolutions climatiques,
- L'aménagement de la zone du canal et l'arrivée du métro

Malgré les aléas, l'association tient son pari d'assurer une animation permanente de l'espace de Cinquante en proposant des activités diversifiées à tous ses publics. Elle devra soutenir ses efforts pour assurer sa pérennité en prenant en compte les évolutions de son environnement, les besoins des publics et autres changements, comme celui du climat. Elle ne peut pas se contenter de gérer, elle doit anticiper.